

A l'appel des 5 confédérations syndicales de salariés Le 19 MARS, avec FORCE OUVRIÈRE dites NON !

Pour le gouvernement comme pour le patronat ce n'est jamais le moment d'augmenter les salaires! Quand la croissance est là il ne faut pas pénaliser la compétitivité et quand la récession s'installe il ne faut pas gêner les entreprises!

Le gouvernement dit vouloir protéger, au nom de la justice, les plus touchés par la crise mais ce sont des mesurette éclatées, limitées à la seule année 2009 et qui oublient beaucoup de monde. C'est par exemple le cas des chômeurs dits âgés qui ne peuvent plus bénéficier de l'AER (Allocation équivalent retraite) et qui de ce fait se retrouvent au minimum social.

Alors que le gouvernement est hyper réactif et très généreux quand il s'agit d'aider les banques et les entreprises il fait la sourde oreille quand il faut soutenir les salariés, la consommation et l'emploi. Résultat: non seulement la crise s'aggrave, le chômage s'envole, mais les inégalités sociales explosent. On nous parle de répartition des richesses mais c'est de la communication !

Pour toutes ces raisons, le 19 mars, avec FORCE OUVRIÈRE

Exigeons immédiatement une augmentation du pouvoir d'achat :
Salaires,
Retraites
Minima Sociaux.

Opposons nous à la nouvelle Convention d'assurance chômage
qui diminue considérablement les durées d'indemnisation pour de nombreux salariés.
qui ne tient pas compte des difficultés des salariés les plus en difficultés et précaires.

Rejoignez FORCE OUVRIÈRE, pour manifester le 19 mars 2009

Pour le contrôle des licenciements

FO demande un contrôle par les pouvoirs publics des licenciements.

FO demande que toute aide publique à une entreprise soit conditionnée à l'exigence du maintien de l'emploi.

Pour une meilleure indemnisation du chômage partiel

FO s'est battue pour améliorer l'indemnisation des salariés victimes de chômage partiel.

FO revendique la prise en compte de l'ensemble des éléments du salaire dans la base de calcul de l'allocation, notamment les primes d'ancienneté et de pénibilité du travail.

FO demande le rétablissement de l'Allocation équivalent retraite (AER) et le rétablissement des pré-retraites.

Rendez-vous à Marseille, angle Canebière Garibaldi : 9h30

Marignane, le 12 mars 2009

FORCE OUVRIÈRE Eurocopter établissement de Marignane

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex
☎ 57455 / 57607 Fax : 04.42.75.32.64 @-mail : marignane@fo-eurocopter.com